

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 06 août 2021

Réf. : 53.21 - PRESSE



## Organisation de la Fiesta d'Alès

Prenant acte de la validation du projet de loi d'extension du pass sanitaire par le Conseil constitutionnel, Max Roustan, maire d'Alès, a pris la décision d'annuler les animations de rue programmées dans le cadre de la Fiesta d'Alès, du 11 au 15 août.

En effet, la Ville se voit dans l'impossibilité technique de contrôler les pass sanitaires lors de ces animations et ne souhaite pas non plus mettre en difficulté les gérants de bars et de restaurants faisant face à un grand afflux de personnes à contrôler sur leurs terrasses.

**Les élus alésiens sont avant tout soucieux de protéger au maximum la santé des habitants du territoire et des touristes actuellement en vacances dans les environs.**

N'auront donc pas lieu : les animations en ville avec peñas et batucadas, les défilés de Miss Alès et ses dauphines, les défilés de juments, les gazes et les lâchers d'anoubles dans le Gardon.

En revanche, les animations dans les arènes du Tempéras sont maintenues car il sera possible d'y respecter les gestes barrières et le pass sanitaire sera demandé à l'entrée. Est maintenue également la messe provençale du dimanche 15 août à la cathédrale.

Concernant le feu d'artifice du 15 août au soir, la municipalité est dans l'attente des décisions gouvernementales et préfectorales pour prendre une décision.

Toutes les autres animations de l'été organisées dans les lieux clos (jardins du Bosquet, Parc de la Tour Vieille, arènes du Tempéras) sont pour l'instant maintenues avec respect des gestes barrières et présentation du pass sanitaire.

---

**Vous souhaitez plus d'informations ?**  
**tél : 06 12 83 01 74 - [romain.capelle@alesagglo.fr](mailto:romain.capelle@alesagglo.fr)**